

UN PRÊT D'HONNEUR ACCORDÉ POUR LA CRÉATION D'UN CABINET D'AUDIOPROTHÉSIE

Un audioprothésiste ouvre à Crécy-la-Chapelle grâce au prêt d'honneur d'Initiative Nord Seine et Marne financé par la communauté d'agglomération

- Théo Lamote a bénéficié d'un prêt d'honneur de 15 000 € pour acquérir les locaux et permettre l'installation de son cabinet d'audioprothésiste à Crécy-la-Chapelle.
- Adhérente d'Initiative Nord Seine-et-Marne, la communauté d'agglomération participe financièrement à un fonds, qui permet d'octroyer ces prêts sans intérêt ni garantie à des artisans, commerçants et entrepreneurs. Ce prêt permet d'augmenter l'apport initial du créateur ou du repreneur afin de lui faciliter l'accès aux crédits bancaires. Son octroi est soumis à l'examen d'un comité d'agrément, composé de dirigeants d'entreprises locales et d'experts. Cette année, 12 porteurs de projets ont déjà pu bénéficier de cette aide sur le territoire de l'agglomération et 2 autres demandes sont en cours de traitement.

Plus d'informations

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle
77120 COULOMMIERS
01 64 75 38 90

Nous contacter



